



Question 15/2: Développement et gestion des ressources humaines pour faire face aux enjeux de la restructuration et de la transformation sectorielles, une attention particulière étant accordée aux questions d'emploi et d'égalité des sexes

COMMISSION D'ÉTUDES 2

ORIGINE: UNION INTERNATIONALE DES RADIOAMATEURS

TITRE: NOUVELLE RECOMMANDATION PROPOSÉE: PARTICIPATION DES SERVICES D'AMATEUR À LA FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES RÉGIONALES

Le Secteur du développement de l'UIT,

considérant

- a) que la formation régionale est une méthode efficace de diffusion des connaissances techniques et de gestion en matière de télécommunications;
- b) que la formation est assurée tant dans des centres de formation régionaux qu'en des lieux à l'invitation des administrations et des Organisations non gouvernementales (ONG);
- c) que l'Union internationale des radioamateurs (IARU) a été responsable de l'Administration des stages de radioamateurs (ARAC) plusieurs fois par an dans différentes Régions;
- d) que l'ARAC a été conjointement parrainée par l'IARU et l'UIT jusqu'en 1989 au moyen de bourses d'étude accordées par l'UIT aux étudiants des pays en développement;
- e) que les coûts des instructeurs et du matériel de formation ont été pris en charge par l'IARU;
- f) qu'il n'y a eu aucun contact régulier entre les centres de formation régionaux et les Organisations régionales de l'IARU,

recommande

- 1** de rétablir le parrainage conjoint de l'ARAC assuré par l'UIT et l'IARU en vue d'offrir des possibilités de formation aux étudiants des pays en développement. (Voir le budget prévisionnel à l'Annexe 1);
- 2** d'établir un contact régulier entre les centres de formation régionaux et les Organisations régionales de l'IARU.

ANNEXE 1

**Budget prévisionnel concernant les bourses d'étude annuelles pour les stages
d'administration régionaux de radioamateurs**

Transport de 5 étudiants jusqu'au centre de formation régionale	5 075 FS
Logement à l'hôtel	3 625 FS
Repas	2 720 FS
	—————
TOTAL PAR STAGE	11 420 FS
COÛT ANNUEL POUR DEUX STAGES	22 840 FS

Hypothèses:

- 1 Dix étudiants par classe dont 5 originaires du pays où la formation est assurée.
- 2 Deux stages par an.

ANNEXE 2

Personnes chargées de la formation de l'IARU

(Les régions correspondent aux Régions de l'UIT, telles que définies à l'article S5
du Règlement des radiocommunications)

Région 1

R. J. Hughes
Vice-secrétaire, Région 1 de l'IARU
Fossend, Burlescombe
Devon EX16 7JH
Angleterre
Tél.: +44 1823 672146
Fax: +44 1823 673161
E-mail: 106531.3107@compuserve.com

Région 2

Pedro Seidemann
Secrétaire, Région 2 de l'IARU
PO Box 2253
Caracas 1010A
Venezuela
Tél.: +58 2 968 8759
Fax: +58 2 987 6047
E-mail: 73000.1262@compuserve.com

Région 3

Keigo Komuro
Secrétaire, Région 3 de l'IARU
PO Box 73
Toshima, Tokyo 170-8691
Japon
Tél.: +81 3 3944 3322
Fax: +81 3 3943 8282
E-mail: iaru-r3@jarl.or.jp